

AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal 

DEMANDES D'AUTORISATION D'EXERCER UN USAGE CONDITIONNEL

Les personnes intéressées sont priées de noter qu'elles pourront être entendues par les membres du conseil d'arrondissement qui statueront, en vertu de la procédure des usages conditionnels du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)*, sur les demandes approuvant :

- pour le sous-sol du bâtiment situé au 2051, rue Stanley, l'usage « parc de stationnement public intérieur », et ce, conformément au paragraphe 3^o de l'article 232 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* [dossier 1196255012];
- pour le sous-sol 1 du bâtiment situé au 735, rue William, l'usage « parc de stationnement public intérieur », et ce, conformément au paragraphe 3^o de l'article 232 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* [dossier 1194869009];
- pour le bâtiment situé aux 1448-1450, rue Beaudry, l'usage « bâtiment abritant un nombre illimité de logements », et ce, conformément au paragraphe 2^o de l'article 136 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* [dossier 1198398001];
- pour le bâtiment situé aux 2018-2020, rue Saint-Denis, l'usage « bâtiment abritant un nombre illimité de logements », et ce, conformément au paragraphe 2^o de l'article 136 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* [dossier 1190607004];

La séance du conseil d'arrondissement au cours de laquelle seront étudiées ces demandes aura lieu le mardi 10 septembre 2019, à 18h30, à la salle du conseil, 800, boulevard De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relativement à ces demandes peut communiquer avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 872-9545 et en mentionnant les numéros de dossier indiqués précédemment.

Fait à Montréal, le 24 août 2019

Le secrétaire d'arrondissement,
Domenico Zambito, avocat

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie